DIRECTION ECO CITOYENNETE

Compte rendu Réunion plénière
Comités d'habitants
Au Pied de la Gardiole et de la Vigne au Canal
Le 4 février 2025 à 18h30, Maison des projets et de la citoyenneté

Présents :

Elus	L. Linares	2e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique
	JL. Bonneric	Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne
Administration	C. Guesnier	Chargé de mission Participation citoyenne
Habitants	6 personnes	Dont 1 animatrice référente

Ordre du jour :
1. Ordre du jour proposé par le comité d'habitants
2. Sujets proposés par la Ville
3. Echanges libres

1. Ordre du jour proposé par le comité d'habitants

1.1. Art'mateur

Les deux comités souhaitent reconduire cette manifestation et propose la date du 12 octobre 2025.
Tenant compte du bilan nuancé de cette 2ème édition, le comité aimerait reconduire une 3ème édition mais s'interroge. Le succès fut mitigé en termes de fréquentation sur la dernière édition. Le lieu du parking devant le gymnase, peu visible, n'est pas satisfaisant selon les organisateurs.

La Ville souhaite faire une proposition au comité pour Art'mateur 2025. Elle propose de fusionner cette 3ème édition avec le Village de la Sobriété (journée de sensibilisation organisée par la Ville dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (SEDD) 2025. Il est envisagé de réaliser cette action sur le groupe scolaire des terres blanches. La configuration suggérée est de positionner les exposants d'Art'Mateur sur le parvis de l'école et de réserver les ateliers du village de la sobriété dans les cours de l'école (Village de la sobriété). Il était envisagé d'organiser ce village de la sobriété fin septembre. La date doit être prochainement fixée.
La Ville y voit plusieurs intérêts à associer les 2 actions :
- situer l'évènement au cœur des 2 périmètres des 2 comités d'habitants ;
- renouveler la manifestation en lui donnant une plus grande ampleur médiatique et en s'appuyant sur une action importante de la Ville ;
- mutualiser les moyens ;
- associer la communauté éducative de l'école (élèves, parents, équipe pédagogique, service périscolaire).

Pour faire le lien avec ce village de la sobriété, il pourrait être proposé une édition spécifique avec par exemple un concours de création avec des matériaux de récupération.

Les membres présents trouvent la proposition intéressante.

Les membres émettent plusieurs remarques et posent quelques questions :

- Est-ce que le lieu des Terres Blanches sera définitif pour les prochaines années ? Est-ce que Art'mateur sera toujours associé à ce village ?

Les Elus répondent que ce lieu reste une proposition pour 2025 et que les membres restent décisionnaires pour l'organisation et les contours d'Art'mateur, et notamment le lieu d'implantation et le choix des partenaires.

- Comment le parvis sera sécurisé et comment sera organisé le parking ?

Des aménagements dans le cadre de l'occupation du domaine public et une sensibilisation des riverains permettra d'organiser le stationnement. Les services de la ville (voirie, police municipale) permettraient de sécuriser le site.

Les membres présents souhaitent échanger autour de cette proposition avec les autres membres, lors d'une réunion régulière et feront un retour à la Ville. Ils demandent que la date retenue leur soit communiqué avant le mois d'avril.

1.2. Stationnement / aménagement Quai Voltaire – Quai Voltaire prolongé

Les membres soulèvent des questions concernant :
- Les places de stationnement sur le quai Voltaire Prolongé et les aménagements des places de stationnement près du nouveau cinéma dédiées aux personnes en situation de handicap.
- l'aménagement des espaces publics proches du nouveau cinéma et l'impact potentiel sur les quartiers limitrophes et sur le reste de la ville.

Les élus informent de la réunion publique d'information du 11 février sur l'avancée de la dépollution du site Exxon et notamment le projet de construction du mur de voile le long du canal pour lutter contre les émanations H2S. L'avancée de l'aménagement autour du pôle culturel sera aussi présentée.
Pour les places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite, deux places sont réservées au parking Perrier ainsi qu'une place devant le cinéma.
Les travaux liés à la piétonisation devant le pôle culturel sont en cours et devraient s'achever fin mars par la rue Joseph Perrier. A partir de septembre 2025, le quai Voltaire prolongé va être l'objet de travaux afin de réparer les zones dégradées et assurer la continuité du cheminement modes doux entre le pôle culturel et le quartier de La Peyrade avec des liaisons envisagées, de l'autre côté, vers les salins.
La circulation sur le quai Voltaire sera bien en double sens et le stop en bout du boulevard Victor Hugo sera maintenu.

Les aménagements de la passerelle sont quasiment terminés. La mise en service du parking de 160 places coïncidera avec l'ouverture du cinéma.

Concernant les travaux de requalification du cœur de ville, les aménagements sont l'opportunité de réactualiser le plan local de déplacement et de repréciser les zones réglementées de stationnement. Il est étudié la mise en place d'arrêts de courte durée en cœur de ville ainsi que la réalisation de zones bleues limitées à quelques heures. Les stationnements de longue durée, seront eux, situés en périphérie (parking du boulevard des Républicains Espagnols, nouveau parking Exxon, parking de la Gare…). Le stationnement restera gratuit.

Les élus informent d'une étude d'aménagement pour un éventuel franchissement par voiture du canal et du chemin de fer ; à partir du quartier des prés St Martin vers la rue de l'industrie. Ce projet est soutenu par Sète Agglopôle Méditerranée et permettra de vérifier si techniquement et financièrement, l'opération est envisageable.

1.3. Végétalisation et embellissement

Le comité habitants au pied de la Gardiole est en attente par rapport à l'état d'avancement concernant le projet citoyen de végétalisation avenue de la Gardiole.
Les élus répondent que cet aménagement est toujours envisagé mais que le travail des services a pris du retard du fait de la grande campagne d'abattage des muriers, infestés par le longicorne tigre.
Les services espaces verts finalisent une étude pour créer des espaces végétalisés à plusieurs endroits sur la ville.
L'avenue de la Gardiole en fait partie et une réflexion est menée pour intégrer une bassine de stockage sur le site qui serait remplie régulièrement par le camion municipal permettant l'arrosage par les habitants.

Sur l'ensemble des sujets liés à cette rue, les élus proposent de mettre en place une réunion spécifique sur site en présence des techniciens compétents.

1.4. Gestion des déchets

Plusieurs dépôts sauvages sont constatés sur les périmètres et notamment, rue Éric Satie, près du container à verres.
Sur l'avenue de la Gardiole, un habitant remonte le problème des débris de verre autour du container à verres et de certaines lignes électriques qui sont anormalement basses.
Les élus répondent que ces aspects vont être remontés auprès des services concernés.
Les élus informent que le déploiement de caméras mobiles est prévu en 2025 pour lutter contre ces incivilités. La Ville veut se donner les moyens de verbaliser les auteurs, tout en tenant compte des règles pour identifier les contrevenants.
L'achat de ces caméras a été prévu dans le Plan Pluri annuel d'Investissement (PPI).

1.5. Déjections canines

Les membres regrettent que ce problème persiste sur l'espace public. Les élus reconnaissent que les solutions sont réduites et qu'il faut sans cesse rappeler les règles notamment par un éventuel renforcement des actions de verbalisation par les policiers.

1.6. Dynamisation des comités

Les deux comités se questionnent sur l'adhésion de nouveaux membres au sein de ces instances participatives ? La réponse à cette question permet de faire la transition avec le premier sujet que les élus ont inscrit à l'ordre du jour.

2. Sujets proposés par la Ville

2.1. Proposition d'une réunion inter-comités, au printemps 2025.

La Ville propose des ateliers inter-comités au printemps. Après 3 ans d'existence, les élus souhaitent organiser un temps de rencontres et d'échanges afin de réaliser un bilan partagé à partir du retour d'expériences des six membres. Ce sera l'opportunité de réactualiser la charte des comités d'habitants, de mener une réflexion sur les modes de fonctionnement et de (re)former les animateurs référents. Ce point d'étape permettra d'améliorer les usages entre les membres et de favoriser les liens entre les animateurs référents et les services de la Ville.
Il est envisagé d'organiser un moment sur une journée : la matinée serait dédiée à un retour sur le fonctionnement des comités et l'après-midi consacré davantage à la thématique plus globale de la citoyenneté.

2.2. Budgets participatifs 2024 : mise en avant du projet "armoires à livres" porté par un citoyen.

M.Linares présente le projet, porté par M.Soutade, qui prévoit la mise en place de deux « armoires à livres » par emprise de comité habitants. L'enveloppe de 30 000€ du budget participatif 2024 a été allouée à cette action qui a été étudiée et validée par un jury constitué par des élus, les 4 directeurs généraux adjoints de la Ville et des représentants des instances citoyennes.

Pour les lieux d'installation, chaque comité a fait des propositions lors de la dernière réunion plénière :

Pour le comité de la vigne au canal :

- Sur le parvis du nouveau cinéma
- Devant la salle de sports Henri Ferrari, etc.

Pour le comité au pied de la Gardiole:

- Au niveau du rond-point avenue des carrières (à l'emplacement de l'anicienne armoire)
- Au niveau du Cinémistral
- En fonction de la demande des écoles, sur le parvis des terres blanches et/ou du parvis du collège.

Les élus informent qu'en fonction du coût de chaque armoire, une troisième implantation serait envisagée.

Proposition : prévoir l'installation de bancs devant les armoires pour favoriser la détente des utilisateurs.

Certains membres trouvent intéressant de les positionner à l'endroit des anciens panneaux des comités de quartiers. Par exemple, l'emplacement, rue de l'industrie (au même endroit que l'anicienne armoire), semble très intéressant. Certains membres soulignent l'importance des lieux pour prévenir les dégradations.

Il est demandé d'entériner rapidement le choix au sein de chaque comité avant les premières réunions préparatoires à l'opérationnalisation.

Les comités posent la question de la nature des matériaux qui doivent constituer ces structures et si les armoires doivent être identiques sur toute la ville.

M.Linares précise que la décision revient au porteur de projet en lien avec la Ville ; il est prévu que les comités soient associés. Il propose que le porteur de projet présente quelques idées aux différents comités. Il est aussi possible que la structure soit identique sur toute la commune avec des déclinaisons en fonction de la spécificité du quartier.

Un membre rappelle que Emmaüs peut être sollicité pour la recharge en livres.

2.3. Plan action voirie – lutte vitesse / Partage de la chaussée et limitation de la vitesse

La Ville souhaite mieux lutter contre les vitesses excessives. Les comités d'habitants seront consultés sur les grands principes de circulation : doit-on généraliser l'ensemble des voies en zone 30 ? Réaliser des aménagements plus lourds pour réduire la vitesse sur certains points noirs repérés dans chaque quartier ? Réfléchir à travailler sur un label de « ville apaisée » ?

Globalement, depuis plusieurs années, illustrée par la réhabilitation du boulevard urbain central, l'accidentologie sur Frontignan a été réduite même s'il reste encore des passages dangereux et où certains ne respectent pas la réglementation.

Le comité Au Pied de la Gardiole a recensé un problème relatif au passage piétons avenue Georges Calmette. Il existe bien un passage piéton, proche de la sortie, impasse des alouettes. Mais cette avenue est assez dangereuse, du fait du rétrécissement, notamment pour les cyclistes qui se rendent au collège. L'emprise foncière pour la Ville est très réduite et limite l'élargissement de la voie. Il faut repenser le cheminement des collégiens.

Les membres font remonter la problématique liée à la vitesse des véhicules au niveau la rue de l'Industrie.

Les élus demandent, grâce à l'expertise d'usage des habitants, de prioriser sur chaque quartier les points noirs. La Ville veut procéder différemment pour diminuer la vitesse. L'idée est de ne pas recourir systématiquement aux dispositifs de ralentissements habituels comme les coussins berlinois ou les dos d'âne mais de réfléchir à des aménagements plus conséquents comme des rétrécissements de voies par exemple.